



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE Concernant le projet de règlement numéro 2026-03

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2026-03 modifiant le Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 2007-02 afin d'y ajouter la définition de "mégadôme" et modifiant le Règlement de zonage numéro 2007-05 afin d'autoriser et d'encadrer la construction d'un mégadôme dans la zone 22-P ;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit

1. Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 avril 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2026-03.
2. Une assemblée de consultation publique aura lieu le **11 mai 2026, à compter de 19h00, à l'hôtel de ville de Cloridorme, située au 472, route 132 à Cloridorme.** L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement, d'en expliquer les impacts et de permettre au conseil municipal d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
4. Une copie du projet de règlement peut être consultée **à l'hôtel de ville de Cloridorme** sur les heures d'ouverture ainsi que sur le site Web de la municipalité de Cloridorme.

DONNÉ À CLORIDORME, CE 14^E JOUR DU MOIS D'AVRIL 2026.

Léona Francoeur
Directrice générale par intérim